



Les Avants

SIA Société des Intérêts des Avants

Société des Intérêts des Avants

PROCÈS VERBAL

Assemblée générale de la Société des intérêts des Avants du 27 mars 2024 à 19h00 à l'institut du Châtelard aux Avants

1. Accueil et bienvenue, liste de présence et nomination des scrutateurs

Le Président, Omar SOYDAN, souhaite la bienvenue aux membres présents. Il relève l'excellente fréquentation à cette assemblée.

Il salue la présence des personnes suivantes :

Madame Sandra GENIER, Conseillère Municipale

Madame Claire-Lise GUDET, Ancienne Présidente de la SIA

Monsieur Gabriel NICOULIN, Ancien Président de la SIA

Monsieur Éric MONACHON, Président de l'Association Narcisses Riviera

Monsieur Gaëtan DUMONT, Représentant de la Société de développement de Chernex

Madame Sonia FEISSELI, Représentante de l'Association des intérêts de Tavel

Monsieur Mario GRISORIO, Représentant de l'Association des intérêts de Territet

Monsieur Pierre-Louis HENCHOZ, Représentant de Pro Veytaux

Monsieur Jean FRANCEY, Représentant de la Société de la Chapelle Protestante des Avants

Monsieur Andreas RYSER, Représentant de Montreux-Vevey Tourisme

Monsieur Didier PILLOUD, Représentant de la Société villageoise de Brent et environs

Le président remercie la Directrice de l'institut du Châtelard, Madame Frederica PAEZ, pour l'utilisation de la salle.

Madame Rachel SOYDAN et Monsieur Philippe BONNET sont nommés scrutateurs.

Les personnes excusées seront portées au procès-verbal de l'assemblée.

3 décès sont malheureusement à déplorer depuis la dernière assemblée générale. Se sont :

Madame Elodie MEYSTRE-WAHLI

Monsieur Frédy BORLOZ

Monsieur Jean-Pierre HUSER

L'assemblée dédie un instant de silence en leur mémoire.

La convocation à cette assemblée a été envoyée aux membres par courriers tout ménage et par courriels. Elle a également été publiée sur le site internet de la SIA. Le comité propose un changement à l'ordre du jour ; l'ajout d'un point No 3 intitulé : Echange avec la Municipalité. Le président présente l'ordre du jour modifié. Celui-ci est accepté par un lever de mains.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mars 2023

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale et les comptes ont été mis à disposition des membres au Restaurant « Le Comme Avants » et sur le site internet de la SIA. Monsieur Éric MONACHON émet la remarque suivante : Une prairie à narcisses a été sauvée sur la Commune de Blonay – St-Légier et non pas Vevey – St-Légier. Un correctif sera apporté au procès-verbal.

Celui-ci, avec la correction demandée, est approuvé. Le président adresse un grand merci au secrétaire Jean-Philippe BURRI pour son travail de rédaction toujours parfait. Le secrétaire est applaudi.

3. Echange avec la Municipalité

Madame Sandra GENIER, Conseillère Municipale, remercie la SIA pour l'invitation à cette assemblée. Elle rappelle qu'elle est la responsable des ressources humaines, de l'informatique et de l'Office de la population. Pour les questions concernant plutôt les autres membres de La Municipalité, Madame GENIER prendra note et les transmettra à ses collègues qui répondront le plus rapidement possible.

Remise en état du Pont des Echerelles

Ces travaux seront effectués dans le courant de l'année.

Réfection de la Route des Narcisses

La Municipalité attend des propositions de la SIA. Ces travaux sont prévus en 2025.

Madame Claire-Lise GUDET estime que ce délai est trop long.

Madame GENIER prend note de cette remarque.

Monsieur Jean-Claude COCHARD demande si le projet de rénovation de cette route a été mis à l'enquête.

Madame GENIER répond qu'à sa connaissance, ce n'est pas encore le cas. Cela viendra par la suite.

Réfection du Chemin de Peccaux et réhabilitation des collecteurs

Il n'y a pas de date définie pour ces travaux. Ceux-ci figurent dans le planning des travaux.

Réaménagement de la Place de la Gare

Ce dossier reste en suspens. Des nouvelles informations seront transmises à la SIA en temps voulu.

Sentier du Renard à Orgevoux

Ce sentier part de la place de parc de La Cergniaulaz, traverse la forêt et rejoint la Route d'Adversan. Il ne s'agit pas de seulement refaire le sentier, mais le problème est plus complexe avec la restauration des passerelles. Il faut aussi relever que suite à des éboulements successifs, les talus sont instables et les rives glissantes. Il faut les sécuriser. Ce problème persiste depuis plusieurs années. Un plan d'action est en cours avec le canton. En tenant compte de la complexité et de l'ampleur des travaux, il faudra certainement établir une étude de faisabilité par un bureau spécialisé, afin de prévoir un tracé alternatif. Les montants engagés vont très clairement dépassés la compétence municipale. Il faudra donc présenter un préavis au Conseil Communal.

Mise en service d'un éco-point aux Avants

La mise à l'enquête est terminée. La Municipalité attend encore des éventuelles remarques et demandes d'informations complémentaires jusqu'à la mi-avril. Après les vacances de Pâques, les services communaux procéderont aux travaux et commanderont des structures. Si pas d'imprévu, les travaux commenceront en septembre pour une mise en fonction en octobre 2024. D'ici là l'éco-point provisoire reste en fonction à l'emplacement actuel.

Déchetteries mobiles

En 2023, suite aux travaux de l'entreprise MOB, les déchetteries mobiles avaient été déplacées en face de la Gare. Pour l'année 2024, elles pourront se dérouler à nouveau sur la place sise à côté de l'éco-point provisoire. L'accès sera ainsi amélioré pour les citoyens.

Madame Claire-Lise GUDET apprécie beaucoup l'initiative de la réfection de la Route des Narcisses. Elle demande s'il est envisageable de rafraîchir la peinture des lignes hachurées jaunes dès l'entrée du village. Elle propose de repeindre ces lignes encore ce printemps, car elles sont de moins en moins visibles.

Madame GENIER répond qu'elles ne seront pas repeintes avant l'exécution des travaux de réfection de la route.

Madame Claire-Lise GUDET relève que plusieurs enfants cheminent régulièrement sur ces lignes jaunes hachurées, d'où l'importance d'un rafraîchissement rapide de celles-ci.

Madame GENIER transmettra cette doléance au responsable.

La SIA enverra aussi un courrier à ce sujet au service concerné.

Monsieur Jean-Marc VOUILLOZ informe qu'un lampadaire est éteint sur la Route des Narcisses au numéro 43. Il faudrait annoncer cette situation sur le site Carto-Riviera.

Madame GENIER prend également note de cet élément.

Monsieur Gabriel NICOULIN relève que la collecte des déchets au Chemin de Peccaux a été remaniée. Les bordiers sont très déçus par les nouvelles mesures. Ils ont reçu un courrier des Autorités, daté du 26 juin 2023, annonçant que suite aux travaux au pont du funiculaire, la collecte porte à porte serait supprimée et les containers situés sous le pont du funiculaire seraient retirés. Par la suite, les bordiers ont été informés que les containers ne seront pas remis en place, suite à la demande de l'Office Fédéral de la Culture, car cela désempellit le site. En compensation, il serait prévu de renforcer l'éco-point sis dans la partie supérieure du Chemin de Peccaux. Monsieur NICOULIN relève que ce chemin est assez raide, ce qui n'est pas évident pour le transport des sacs poubelles. Les bordiers ont aussi été informés qu'une collecte des déchets serait à disposition à la Gare. Malheureusement, cette promesse n'a jamais été tenue. Il faut donc se rendre à l'éco-point à la Place de Jaman. Sur le courrier adressé aux bordiers par les Autorités, il est stipulé la remarque suivante :

« Conscients des inconvénients indépendants de notre volonté, soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour vous proposer des solutions alternatives ».

Malheureusement, celles-ci sont toujours attendues. Suite à ce manque de réaction des Autorités, Monsieur NICOULIN a écrit à la Municipalité. La réponse de cette dernière n'était pas convaincante. Il ajoute que pendant 20 ans, il a toujours pu déposer ses sacs poubelles devant sa maison. Il souhaite que la collecte des déchets soit réintroduite sur le Chemin de Peccaux.

Madame GENIER ne peut pas garantir que cette collecte soit remise en place. Elle relève que Madame Irina GOTE est informée de la demande des bordiers et se tient à disposition pour organiser une séance et expliquer la situation. Madame GENIER transmettra l'intervention de Monsieur NICOULIN à Madame GOTE.

Monsieur NICOULIN relève qu'il n'est pas l'unique bordier du Chemin de Peccaux qui est confronté à ce problème.

Monsieur Jean-Marc VOUILLOZ propose aux bordiers de transporter leur sac poubelle dans la voiture et de le glisser dans le container placé au-bas de la Route d'Azot.

Monsieur NICOULIN affirme que cette solution n'est pas hygiénique.

Monsieur VOUILLOZ relève que le camion poubelle doit s'arrêter tous les 10 mètres pour charger un sac. Il semble que les citoyens devraient faire part de bon sens et déposer leurs sacs dans un container, surtout qu'il y a des containers partout dans le village.

Monsieur Pierre GYGLI déclare que certains bordiers sont des personnes à mobilité réduite et plusieurs personnes ne possèdent pas de voiture. Il relève aussi que ce n'est pas hygiénique de placer un sac poubelle dans une voiture. D'autre part, il faut absolument tenir compte du dénivelé du Chemin de Peccaux. Entre le bas et le haut de ce chemin, il faut savoir que le dénivelé est de 100 mètres. Comment une personne âgée ne possédant pas de voiture va pouvoir monter ces 100 mètres avec un sac poubelle ? Il faudrait remettre un éco-point à une distance raisonnable.

Monsieur NICOULIN signale que dans les villes, il y a des containers ou des moloks dans tous les immeubles.

Madame Sally GYGLI affirme que dans plusieurs endroits de la Commune, on aperçoit des sacs poubelles le long de la route. Elle n'est pas favorable au transport des sacs poubelles dans une voiture, surtout en présence d'enfants. Elle ajoute qu'il serait possible d'aménager un éco-point dans la cour du collège.

Monsieur Jean-Claude COCHARD souhaite revenir sur le point du parcours piétonnier le long de la Route des Narcisses. Il affirme que ce n'est pas une bande jaune hachurée qui est la meilleure solution, mais la création d'un véritable trottoir jusqu'au virage du Castel. Il ne trouve pas normal que dans la Commune de Montreux, il n'existe pas de trottoir dans certaines zones de forte densité. Monsieur COCHARD demande une mise à l'enquête pour la rénovation de cette route. La population aurait ainsi l'occasion de s'exprimer. Il appuie les dires de Madame GUDET concernant la présence d'enfants en bas âge sur cette route. Plusieurs interventions ont déjà été faites aux assemblées générales de la SIA à ce sujet. La Municipalité répond toujours qu'elle a conscience du problème, mais ne fait rien. Avant d'imaginer une rénovation de la Place de la Gare pour l'attrait des touristes, on pourrait aussi penser au confort des habitants.

Madame GENIER répond qu'il est assez compliqué de réaliser un trottoir. Il faut obtenir plusieurs autorisations. Elle va transmettre nos craintes à la Division des Travaux.

Monsieur VOUILLOZ propose d'installer un panneau bleu ou un panneau de limitation de vitesse à 30 km/h à l'entrée du village.

Madame GENIER informe qu'une modification de la signalétique n'est autorisée qu'avec l'aval du canton. Elle prend acte qu'il y a un problème au niveau de la concrétisation. Elle va demander que les instances concernées soient mobilisées.

Monsieur VOUILLOZ ajoute que certains enfants consultent leur téléphone portable tout en cheminement sur cette route, ce qui accentue encore le danger.

Monsieur Jean-Pierre PASQUIER est atterré d'apprendre que les travaux sur la Route des Narcisses ne vont débuter qu'en 2025. Il ajoute qu'elle est remplie de trous et que personne ne vient faire des travaux.

Madame GENIER a noté ces doléances et les transmettra au service concerné.

Madame GENIER ne peut rester plus longtemps à l'assemblée. Le président remercie Madame GENIER d'officier pour ses collègues et également pour sa participation à l'assemblée.

4. Rapport du président et des activités 2023

Le président présente les manifestations et les activités organisées depuis la dernière assemblée générale :

Petit Carnaval

Il a attiré un peu de monde. C'était la 2^{ème} édition. L'ambiance était sympathique. Plusieurs habitants de Chernex ont participé à cette manifestation.

Bancs

Une petite remise en valeur des bancs a été organisée. Le président remercie infiniment Olivier SCHWERI pour son travail de peinture et de pose des bancs. Ceux-ci bénéficient désormais d'une belle couleur. Certains bancs devront encore être remis en état.

Terrain à narcisses

Des petites fleurs parsemées commencent à se découvrir. Cela fait plaisir.

Marchés des narcisses

C'est la grosse saison pour le village. Il est présenté plusieurs photos. L'ambiance était conviviale. Une grande affluence est relevée. Le président remercie infiniment les organisateurs ainsi que les bénévoles. Il cite, entre autres, son épouse Rachel, Philippe et Anne-Catherine BONNET-MONOD, Gabriel NICOLIN et Gérald FANKHAUSER. Tout a bien fonctionné. En 2024, ces marchés seront reconduits.

Nouveaux tenanciers des restaurants de la région

Dans le courant du mois de mai, Mesdames Lisa STUCKI et Oriane WEBER ont repris l'exploitation du Restaurant La Cergniaulaz. La Famille Arnaud et Thibault QUINTIN ont repris l'exploitation de l'établissement du Relais, renommé « Le Comme Avants ». Le président leur souhaite plein succès dans leurs activités.

Opérations narcisses et fenaison

Olivier SCHWERI informe que la saison débute par les foins. Il y a passablement de bénévoles qui participent à ces journées. Une agape est prévue au programme. Cette année, il a été établi un appel d'offres à préparer des cakes. Les restaurateurs se sont aussi beaucoup engagés pour accueillir les bénévoles et apporter leur soutien. L'agriculteur de l'Association Narcisses Riviera est Monsieur Robin MARGGI. Il s'occupe de la fauche et de la récolte du foin. Les participants effectuent divers travaux avec des râtaux. Le travail s'effectue dans la bonne humeur. L'ambiance pendant les repas est conviviale. Ces foins représentent un gros

investissement physique et il ne serait pas possible de les réaliser sans l'aide de nombreux bénévoles. Merci beaucoup à l'Association Narcisses Riviera pour la parfaite collaboration.

Fête Nationale

Elle s'est déroulée le 31 juillet au Collège. Elle a été agrémentée par un joli petit concert. Il a été servi une raclette.

Révision du funiculaire

Cette révision a duré 3 mois. Les escaliers ont également été rénovés.

Bukolik

Suite à la révision du funiculaire, le Bukolik a été délocalisé au Vallon-de-Villard. La SIA participe à cette manifestation dans le cadre de la cuisine. Il a été engagé de nombreux bénévoles, ainsi que nos 2 électriciens Philippe BONNET et Pierre GYGLI. Le président remercie tous les bénévoles. C'était une belle expérience. Le but est de ne pas délocaliser le Bukolik au Vallon-de-Villard, mais, la route Sonloup – Les Avants est en mauvais état et il n'est plus possible d'organiser cet événement sur cette route.

Boîte à livres

Sur proposition de certains villageois, notamment Madame Andréa RIOND, il a été aménagé une bibliothèque dans la salle d'attente de la Gare. Ce test a été une réussite. Le nombre de livres est en augmentation. Mesdames Andréa RIOND et Dyane SANDOZ s'occupent de la gestion en collaboration avec la Bibliothèque Municipale. Il est envisagé de déplacer cette bibliothèque dans le lieu multiservices au Buffet de la Gare. Le président invite les villageois à apporter leurs livres. Pour les questions, il est proposé d'écrire à la SIA.

Opération plantation de narcisses

Cette opération s'est déroulée à la fin du mois de septembre. L'Association Montreux-Vevey Tourisme a organisé une journée de plantation de bulbes appartenant aux Service des Espaces Verts. Il est constaté que la pousse est déjà en action. Il serait judicieux de trouver une méthode pour produire les narcisses et ainsi ne pas avoir besoin de les chercher ailleurs. Le président remercie toutes les personnes qui ont participé à cette action, en particulier l'Association Montreux-Vevey Tourisme et Olivier SCHWERI.

Inauguration de la Place de Jeux

Elle s'est déroulée au début du mois d'octobre. La SIA a accueilli le Service des Espaces Verts représenté par Monsieur Stéphane GRAND et Madame Irina GOTE. Un apéritif a été organisé pour l'occasion. Cette place est magnifique et va plaire aux utilisateurs. Le président remercie les différentes instances pour la réalisation des travaux.

Concert de Jazz

Jean-Philippe BURRI informe qu'un concert de Jazz a été organisé le 27 octobre 2023 à la Chapelle Protestante. Il a été donné par le traditionnel groupe de Jazz Le Blue Moutain Jazz Band. L'entrée était libre. Ce concert a été organisé conjointement par la Société de la Chapelle Protestante des Avants et la SIA. La Société de la Chapelle Protestante a pris à sa charge la traditionnelle fondue partagée avec les musiciens. La SIA a offert l'agape prévue à la fin du concert. Jean-Philippe BURRI remercie à la Société de la Chapelle Protestante pour son grand

investissement et pour son indéniable soutien. Il adresse aussi ses vifs remerciements au président de la SIA, à Anne-Catherine BONNET-MONOD, à Dyane et Marc SANDOZ pour leur fructueuse collaboration.

Fête d'Halloween

La Fête 2023 était un peu simplifiée. C'est Rachel SOYDAN et Thérèse POZZI qui ont organisé cette manifestation avec l'institut du Châtelard. Cette édition était dédiée aux jeunes enfants. Ce fût un gros succès. Merci beaucoup à l'institut du Châtelard pour son engagement et aux personnes qui ont collaboré à la réussite de cette fête. L'organisation de cette fête en 2024 est encore à définir.

Feu de l'Avent

Ce feu s'est déroulé au début du mois de décembre. C'était la 2^{ème} édition. Cette manifestation a été mise sur pied en collaboration avec les Communautés Protestantes et Catholiques. Les filles de l'institut du Châtelard ont participé à cet événement et ont chanté plusieurs chants. L'ambiance était conviviale.

Sapin et guirlandes de Noël

Le sapin de Noël n'a malheureusement pas été installé durant les Fêtes de fin d'année. La SIA présente ses excuses. Il avait été prévu de poser un sapin, mais suite à un concours de circonstances, cela ne s'est jamais réalisé. Elle le fera cette année. Concernant l'installation des guirlandes lumineuses, il est à relever un problème d'accessibilité au réseau électrique au niveau du câblage. Ce point est actuellement en cours de discussion avec la Commune.

Apéritif du Nouvel-An

Cette tradition a été respectée.

Fête de l'Indépendance Vaudoise

Cette fête s'est déroulée le 24 janvier. C'était une belle réussite. Les 2 restaurants ont collaboré à cette fête. Il y avait un nombreux public.

Apéro-Quiz

Ce 1^{er} apéro Apéro-Quiz a été organisé le 17 février en collaboration avec le Restaurant Le Comme Avants. C'était un jeu questions - réponses. L'établissement était complet. L'ambiance était sympathique. C'était aussi le but d'attirer de la clientèle dans les restaurants, suite au manque à gagner de la piste de luge.

Saison ski et luge

Il n'y a malheureusement pas eu de saison pour pratiquer ces activités. Il semblerait que ce n'est pas la première fois que ce phénomène se produit.

Réfection de la Route des Narcisses

Il y a 2 ans, des ateliers participatifs ont été proposés à la population. Le comité SIA travaille sur ce dossier. Des discussions avec le Service urbanistique ont eu lieu en 2023. Tous les points en suspens ont été abordés. Ce projet est donc en cours. Le plan du projet devait être transmis à la SIA au mois de septembre ou d'octobre 2023. Au début de cette année, le président s'est enquis de l'évolution du dossier. Le service des travaux n'a pas pu s'entretenir avec les propriétaires des terrains figurant le long de cette route. Dans le projet, il serait prévu un

élargissement du virage du Castel. La visibilité serait ainsi améliorée. Comme le terrain s'affaisse à cet endroit, il faudra renforcer ce virage. Il serait aussi prévu un dispositif pour ralentir les véhicules à cet endroit. Le marquage de la route et des accès parkings serait mis en place. Le parking devant la Place de jeux devrait être réaménagé. Un éco-point serait installé vers l'entrée de la Place de jeux. Un rallongement du trottoir jusque vers le début du Vieux Chemin serait prévu. Concernant la partie plus basse, il y a beaucoup de contraintes pour réaliser un trottoir jusqu'au Castel. Pour l'instant, il faut attendre le projet avant d'effectuer des spéculations. Une mise à l'enquête sera élaborée. La SIA regrette que les travaux débutent seulement en 2025.

Réduction de la vitesse à 30 km/h

La SIA a demandé un abaissement de la vitesse à 30 km/h sur le Vieux Chemin et le Chemin de Peccaux. Il faut attendre le retour des Autorités.

Parking de Jaman

Le Service des Forêts émet le vœu de réaménager cette place. La SIA a fait part de ses souhaits par rapport à la gestion des places de parc et de l'affichage des places. Le but est d'utiliser adéquatement cette place. Il faudra aussi prévoir une place de stationnement pour les cars.

Réfection de la Route de Sonloup

Une discussion est en cours avec l'Association Orgiride et la Commune. L'état actuel de cette route ne permet pas l'accueil du Bukolik. Il faudra régler la question du budget pour ces travaux. Ceux-ci se dérouleront en 2025 ou 2026.

Ramassage des ordures sur le Chemin de Peccaux

Le président remercie Monsieur Gabriel NICOULIN pour son interpellation. La SIA va appuyer les bordiers et faire pression pour que le ramassage des ordures par le camion soit réintroduit. La SIA va envoyer une lettre à ce sujet au service concerné.

Entretien et protection des terrains de friches à narcisses

La SIA n'a pas encore envoyé de courrier à ce sujet, mais le fera prochainement. Il serait souhaitable de disposer d'un soutien de la Commune pour entretenir et défricher certaines parcelles. Il faudra travailler en collaboration avec l'Association Narcisses Riviera. Le but est d'inciter la Commune à accomplir aussi sa part de travail et ne pas verser seulement des indemnités.

Panne Swisscom

Une panne Swisscom est intervenue récemment suite aux travaux avec la fibre optique. Plusieurs habitants ont été lésés durant une semaine. La SIA a écrit à Swisscom dans le but d'obtenir une demande d'indemnités de Fr. 50.- pour les lésés. Pour l'instant, aucune réponse n'a été donnée. Un habitant a insisté auprès de Swisscom et a obtenu 1 mois d'abonnement gratuit.

Comité SIA

Le président remercie tous les membres du comité pour leur collaboration. Le comité se réunit mensuellement, excepté 1 mois pendant les vacances d'été. L'ambiance de travail est agréable. L'esprit d'équipe est intact. La charge de travail s'est nettement accrue en 2023. Il est quelques

fois difficile de pouvoir compter sur l'engagement de tous. Il faut une dose de patience, un brin de renoncement, une poignée de compréhension, une pincée de courage et persévérance, ainsi qu'une poignée de confiance.

Remerciements

Le comité ne pourrait pas assumer les diverses activités sans le concours des membres SIA. Le président remercie tous les membres pour le soutien au cours de l'année écoulée. Un tout grand MERCI à tous les bénévoles. Des remerciements sont aussi adressés à l'équipe de la location de luges. Merci également à nos facteurs Philippe HENCHOZ, Pierre DUPUIS et Marie REY-MERMET, ainsi que Yvan ISCHER pour la distribution des courriers tous ménage. Le président remercie aussi tous les Services de la Municipalité, Voirie, Espaces Verts et Forêts qui effectuent les travaux d'entretien pour la beauté du village des Avants et de ses environs. Merci également à l'ASR et MVT pour leur soutien dans les manifestations et activités.

Un Merci particulier à l'Association Narcisses Riviera pour la fructueuse collaboration. L'assemblée applaudit.

Monsieur Jean-Claude COCHARD insiste sur le projet d'amélioration de la Route des Narcisses à l'intérieur du village. Il relève que le trafic journalier est très important. Il faut poser des murs de soutènement conséquents du côté aval de la route. Il informe que des camions semi-remorques traversent régulièrement le village. Il propose d'interdire le trafic lourd et le faire dévier par un itinéraire de contournement. Il ajoute que les routes menant à notre village ne sont pas conçues pour le trafic lourd, dont les camions d'une largeur de 2m50. Malgré les contraintes, on laisse circuler ces véhicules sur ces routes. Il faut pouvoir compter sur une route standard pour les véhicules de 38 tonnes. Monsieur COCHARD invite la SIA à insister sur cette condition, sinon des recours et des oppositions seront engagés contre ce projet. Il signale aussi que des maisons en aval du village sont déjà fissurées par le trafic lourd. La Commune a la possibilité de demander des subsides à l'Etat de Vaud.

5. Présentation des comptes 2023

La caissière, Thérèse POZZI, présente les comptes 2023. Au niveau des recettes, le résultat de clôture reflète un montant supérieur de Fr. 8'036.06 au montant budgétisé. Concernant les charges, le résultat de clôture se solde par un montant supérieur de Fr. 9'120.96 au montant budgétisé. Le bénéfice de l'exercice se chiffre à Fr. 2475.10. Après les amortissements et les provisions, le bénéfice net est de Fr. 406.53. La caissière cite les différents postes. Le montant des cotisations a diminué de Fr. 700.62 par rapport à l'année précédente. Il n'y a pas de recette tennis, car aucun abonnement n'a été délivré. La caissière donne le détail de certaines manifestations. Elle cite les différents postes figurant au bilan. Le total des actifs s'élève à Fr. 81'854.69. Il n'y a pas de question sur les comptes.

6. Rapport des vérificateurs des comptes 2023

Delphine HUNZIKER, 2^{ème} vérificatrice, donne lecture du rapport. Elle affirme que les comptes sont tenus avec soin et exactitude. Les chiffres du bilan et des comptes correspondent aux justificatifs présentés. Les vérificatrices recommandent d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comité de la SIA. Le rapport est signé par Barbara NICOULIN et Delphine HUNZIKER. Le président remercie la rapporteuse.

7. Approbation des comptes 2023, du rapport des vérificateurs, décharge du comité et des vérificateurs

Les comptes 2023 et le rapport des comptes sont approuvés à l'unanimité. Le rapport des vérificatrices des comptes 2023 est approuvé à l'unanimité. La décharge du comité et des

vérificatrices pour l'année 2023 est approuvé à l'unanimité. Le président remercie la caissière pour la tenue des comptes 2023. Il remercie également les vérificatrices pour leur travail. L'assemblée applaudit.

8. Nomination des vérificateurs des comptes 2024

Delphine HUNZIKER passe 1^{ère} vérificatrice. Barbara NICOULIN passe 2^{ème} vérificatrice. Rita NICOULIN est nommée suppléante.

9. Présentation des activités 2024

La Chasse aux œufs se déroulera le 29 mars. Elle sera organisée à la Place de Jeux. Un repas est prévu au collège.

Un nouvel Apéro-Quiz est programmé le 13 avril au Restaurant Le Comme Avants.

Un vide grenier avec animations sera organisé par le Restaurant La Cergniaulaz le 14 avril.

Les marchés artisanaux sont reconduits au mois de mai. Il est prévu 3 week-ends. Ceux-ci seront animés par divers musiciens. Merci au comité d'organisation.

La Fête Nationale est programmée au 31 juillet.

Le Bukolik est prévu du 16 au 18 août au Vallon-de-Villard.

A la mi-septembre, il sera organisé les 20 Ans du MAG. Diverses activités sont décentralisées dans les villages. Aux Avants, il sera mis sur pied un symposium de sculptures en bois en présence de 3 artistes féminines. Les pièces confectionnées appartiendront à notre société. Il sera probablement organisé un petit marché d'automne à cette occasion.

La Fête d'Halloween est programmée au 2 novembre.

Un concert à la Chapelle Protestante sera donné dans le courant du mois de novembre.

Le Feu de l'Avent sera reconduit au début du mois de décembre.

Les Fenêtres de l'Avent seront agendées au mois de décembre.

En attente de confirmation, des animations seraient prévues au mois de décembre dans le cadre de l'anniversaire des 30 ans de Montreux Noël.

L'apéritif du Nouvel An sera reconduit.

10. Présentation et approbation du budget 2024

La caissière présente ce budget. La taxe de séjour passe de Fr. 4'000.- à Fr. 8'620.- suite à l'introduction du nouveau règlement intercommunal. Pour la SIA, cela signifie qu'on revient au niveau des années 2010/2015. Merci à la Commission de la taxe de séjour pour ce geste. Il n'a pas été prévu de budget pour les luges, car il n'y a eu aucune recette de location de luges cette année. L'exploitation du terrain de tennis représente de gros frais. Or, cela fait 2 ans qu'aucune location n'est enregistrée. En outre, il est difficile de recruter des bénévoles pour la préparation du court de début de saison et pour l'entretien régulier. Le comité propose, que si au 30 juin 2024, il n'y a pas de planification d'abonnements d'un montant minimum de Fr. 1'000.-, le contrat avec le propriétaire sera alors dénoncé. Il serait dès lors envisageable de s'entretenir avec l'institut du Châtelard, dans le but d'utiliser leurs infrastructures. Dans les investissements, il faut signaler l'achat de nouvelles luges, dont des luges de course. Le budget est approuvé à l'unanimité.

10. Élection du comité et d'un(e) président(e)

Les membres actuels du comité acceptent un nouveau mandat. Aucun membre dans l'assemblée souhaite intégrer le comité. Le comité actuel et le président sont réélus par applaudissements.

12. Divers et propositions individuelles

Possibilité d'obtenir un nouveau terrain à narcisses pour la SIA

Ce terrain se situe après Fiaudire en direction d'Azot. Cette parcelle fait 3'500 m². Le propriétaire est la Famille de Mr Vincent BLANC. Celui-ci souhaite remettre ce terrain à la SIA à bien plaisir. Il faudrait gérer l'entretien et favoriser le développement des narcisses. D'après les statuts, c'est l'assemblée qui entre en matière dans le cadre d'une acquisition de terrains. Le comité SIA propose à l'assemblée d'acquérir ce terrain. Il n'y a aucune question des membres. A la votation, l'assemblée approuve à la majorité l'acquisition de cette parcelle.

Fête au village 2025

Cette Fête est programmée à mi-septembre. Le comité se réjouit d'organiser une belle fête. Elle sera à la taille du village. Un comité de fête sera créé pour l'occasion au courant du mois d'avril. A cet effet, il faudra recruter une dizaine de personnes. Il faudra également chercher des bénévoles pour installer l'infrastructure de la fête. Le thème sera « La Belle Époque » et « Les Années Folles ».

Fondation de la Gare

Le projet avance bien. Le bail avec les propriétaires a été signé. Les mises à l'enquête au niveau des transformations intérieures vont être effectuées tout prochainement. Il faudra ensuite obtenir le permis de construire. L'étape suivante sera de finaliser les appels d'offres et les devis. Les travaux devraient débiter à la fin de l'année 2024 ou au début de l'année 2025. Les responsables ont déjà récolté le montant de Fr. 100'000.- de la part du Conseil communal. Ce soutien a fait l'objet d'un préavis. La Loterie Romande a octroyé un montant de Fr. 50'000.-. L'institut du Châtelard et les Consacrées ont établi un don de 5'000.-. Le Casino Barrière a aussi octroyé un don de Fr. 5'000.-. Des dons privés d'un montant de Fr. 2'500.-. ont également été versés. Il manque néanmoins encore de l'argent. Il sera établi un crowdfunding développé pendant les marchés. Il serait judicieux de récolter encore environ Fr. 30'000.- avec ce crowdfunding. Le comité souhaite réaliser les travaux par des bénévoles. Les responsables se réjouissent déjà de l'ouverture de ce lieu multiservices. Il n'y a pas de question à ce sujet.

Étude climatique

Le président s'est attelé à effectuer une étude climatique. Il montre des graphiques intéressants sur les variations des températures. Cette saison d'hiver sans neige n'est pas une exception. Il ne faut pas s'alarmer et la neige ne va pas disparaître pour l'instant. Par contre, à plus longue échéance, peut-être dans les années 2030, il n'y aura plus de neige, donc plus de possibilité de se luger et de pratiquer de la raquette à neige. Il faut commencer à réfléchir sur la manière de s'adapter à cette nouvelle situation en tant que village. Comment les restaurateurs vont pouvoir gérer le tourisme hivernal dans ces conditions ? Il faudrait éventuellement mettre l'accent sur les activités estivales, comme la randonnée. Dans ses statuts, la SIA est tenue de défendre et promouvoir le tourisme régional. L'organisation des apéros-quiz est un parfait exemple pour compenser la luge. Le Buffet de la Gare sera aussi un lieu d'activités approprié pour la saison hivernale. Le nouveau train de l'entreprise MOB pourrait aussi créer un peu de synergie.

Monsieur Jean FRANCEY transmet les bonnes salutations de la Société de la Chapelle Protestante. Il relève l'excellente collaboration avec le comité SIA. Des contacts sont en cours pour le concert programmé au mois de novembre. Il rappelle l'organisation du Feu de l'Avent le 1^{er} décembre. Il est applaudi.

Monsieur Pierre-Louis HENCHOZ nous adresse les salutations de Pro Veytaux. Il félicite la SIA pour son engagement. Il informe qu'au mois d'avril, les votations se dérouleront

concernant la fusion de Veytaux et Montreux. Il nous souhaite une bonne continuation, une belle Fête au village 2025 et une bonne soirée. Il est applaudi.

Monsieur Gaëtan DUMONT, Représentant de la Société de développement de Chernex, remercie la SIA pour l'invitation. Il nous dit Bravo et Merci pour le travail effectué. Il remercie la société pour sa collaboration dans la Fête au village de Chernex. Il cite les prochaines manifestations suivantes dans son village : le 1^{er} Août et un petit marché artisanal au mois de septembre. Il conclut en souhaitant une bonne soirée. Il est applaudi.

Monsieur Didier PILLOUD, Représentant de la Société villageoise de Brent et environs, excuse son président. Il félicite la SIA pour ses nombreuses activités. Il rappelle l'organisation de la Foire de Brent au mois de novembre. Il souhaite une bonne soirée. Il est applaudi.

Madame Sonia FEISSELI, Représentante de l'Association des intérêts de Tavel, apporte les cordiales salutations des habitants et du comité de village de Tavel. Elle félicite la SIA pour toutes les activités effectuées en 2023. Elle nous souhaite plein succès pour les activités futures. Elle informe l'organisation de la Fête du Pain dans son village le samedi du Jeûne Fédéral. Elle est applaudie.

Monsieur Éric MONACHON, Président de l'Association Narcisses Riviera, apporte des cordiales salutations de l'association. Il remercie la SIA pour l'invitation. Il est toujours épaté par le dynamisme de la SIA. Il admire l'investissement du comité, des membres et des bénévoles. Il est heureux de pouvoir compter sur la SIA pour soutenir les activités proposées par son association. Les prairies de fauche dans le secteur Les Avants – les Pléiades représentent une grande surface. Les travaux de fenaison sont donc conséquents et demandent un grand investissement en temps et en personnes. Cela dure entre 3 semaines et 1 mois. Les terrains sont relativement difficiles. Le Parc Naturel Gruyère – Pays-d'Enhaut a octroyé un montant conséquent à l'association ce qui va permettre d'entretenir des nouvelles parcelles dans le cadre du Parc. L'Association Bergwaldprojekt apporte son aide à l'Association Narcisses Riviera durant 3 semaines en automne. Une classe de jeunes étudiants va également apporter son soutien pendant 3 à 4 jours. Il souhaite une bonne fin de soirée. Il est applaudi.

Micros

Dans le but de faciliter la compréhension des différents orateurs, il est décidé de disposer dorénavant de 2 micros sans fil. Un micro sera prévu pour la table du comité et l'autre pour les intervenants.

Clôture

Le président remercie les membres pour leur attention. Il les invite à participer à une verrée. L'assemblée est close à 20h50. L'assemblée applaudit.

Le secrétaire

Jean-Philippe Burri

Liste des excusés

Madame Marianne KELLER

Monsieur Julien CHEVALLEY

Monsieur Pierre DUPUIS

Monsieur Yves NOPPER

Monsieur Silvano POZZI

Monsieur Marc SANDOZ

Monsieur Robin VOUILLOZ

Monsieur et Madame Gianni et Pascale CASTELLANI

Monsieur et Madame Jean-Charles et Jocelyne CHEVALLEY

Monsieur et Madame Kurt et Anneres ERNST

Monsieur et Madame Jean-Paul et Marianne INGOLD

Monsieur et Madame André et Isabelle WASER

Famille Marc-Henri NOVERRAZ

Famille Yves SCYBOZ

Monsieur Jean-Philippe BERRA, Vice-Président SIA

Madame Dyane SANDOZ, Membre du comité SIA

Monsieur Olivier GFELLER, Syndic

Monsieur Florian CHIARADIA, Conseiller Municipal

Madame Irina GOTE, Conseillère Municipale

Madame Jacqueline PELLET, Conseillère Municipale

Monsieur Jean-Baptiste PIEMONTESE, Conseiller Municipal

Monsieur Caleb WALTHER, Conseiller Municipal

Monsieur Laurent GILLIARD, Président de la Société de développement de Caux

Monsieur Daniel MARTIN, Président de la Société villageoise de Brent et environs

Monsieur Samuel ROCH, Président de l'Association des intérêts de Chailly, Baugy, Les Crêtes et environs